



# Les mille sources de la Colère

SEPTEMBRE 2014

N° 70

Lettre ouverte à Mme Simon, présidente des CAP locales

Tulle le 27 août 2014

Madame la Présidente de la CAPL N°2.

La CAPL N°2 d'affectation des contrôleurs pour le 1er septembre 2014 s'est tenue le mardi 22 juillet.

Dans le cadre du dialogue social tel qu'il se pratique habituellement à la DGFIP, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques ont participé à cette commission. Fidèles à leurs pratiques et à leurs convictions, ils ont défendu avec détermination les intérêts des agents dans le cadre des règles de gestion en vigueur.

A l'issue de cette réunion, si les affectations prononcées ne correspondaient pas toutes aux positions que les élus avaient défendues en séance, ils avaient tout de même le sentiment d'avoir accompli leur mission notamment en défendant la règle de l'ancienneté. Cette dernière est pour eux le socle d'un traitement équitable et transparent de chaque situation, deux notions auxquelles les agents sont particulièrement attachés.

Nous avons appris fortuitement dans les jours qui ont suivi cette CAPL que les documents préparatoires transmis aux représentants des personnels comportaient des informations erronées sur l'ancienneté administrative d'un agent concerné par ce mouvement. Cette erreur a eu pour conséquence de modifier à tort l'ordre d'ancienneté sur la RAN d'Ussel et donc de dénaturer complètement les débats de cette CAPL mais aussi les affectations prononcées.

Les représentants des personnels CGT Finances exigent que ces affectations soient annulées et qu'une nouvelle CAPL soit convoquée au plus vite afin que les agents soient rétablis dans leurs droits.

Plus généralement, cet incident soulève une question de fond sur le fonctionnement du dialogue social départemental. Pour que ce dernier soit efficace et constructif, il doit se fonder sur une relation de confiance mutuelle entre les représentants de l'administration et les représentants des personnels. Cette confiance passe obligatoirement par la confection de documents préparatoires fiables quel que soit le sujet traité. Il est de votre responsabilité de présidente des CAPL de ce département de tout mettre en œuvre pour que ce type d'incident ne puisse pas se reproduire à l'avenir. Quoi qu'il en soit, les représentants des personnels CGT Finances Publiques resteront vigilants à ce qu'aucun agent ne soit lésé à l'avenir.

Pour les représentants  
des personnels  
CGT Finances Publiques

Pascal Granet, secrétaire de section



## CAPL : suite et fin

Pour faire suite à la lettre ouverte de la CGT Finances Publiques (cf. l'éditorial au recto), Mme Simon a reçu les organisations syndicales le 1er septembre. A cette occasion, elle a annoncé qu'elle ne convoquerait pas une nouvelle CAPL mais qu'au titre des mesures d'accompagnement liées à la CAPL du 22 juillet dernier, elle modifierait les affectations pour les rendre conformes à l'ancienneté administrative de chacun. Nous prenons acte de cette décision qui rétablit l'agent lésé dans ses droits.

La chronologie des faits nous laisse cependant perplexe : la direction, au courant de l'erreur très peu de temps après la CAPL a attendu le courrier de la CGT pour opérer la rectification qui s'imposait au risque de mettre en difficulté les agents concernés. Cela confirme bien que si les agents ont de plus en plus la tête dans l'eau, les directeurs préfèrent définitivement le sable !

Mais cela confirme surtout que sans la vigilance des élus de la CGT Finances Publiques, la situation n'aurait jamais été rétablie et un agent aurait été bafoué dans ses droits.

## La directrice trinque... les agents aussi !

Eh oui tout finit toujours par se savoir, même les petites sauteries organisées dans la plus stricte intimité au milieu d'un aréopage de A+++ . Mais quand N°1 trinque à son ruban rouge obtenu sans aucun doute grâce à sa gestion serrée du personnel (des dizaines de suppressions en 5 ans), les agents trinquent aussi ! Aux conditions de travail toujours plus dégradées, la réponse est : réorganisez-vous ! et maintenant, priorisez ! La prochaine étape c'est quoi ? L'abandon des missions ?

## Y'a plus personne

Jusqu'à maintenant, la DGFIP pouvait s'enorgueillir d'un service de formation professionnelle continue de qualité. Des cours étaient dispensés tant au niveau national que régional ou local. Et puis, la e-formation a vu le jour.

Non contente de la réserver à quelques applicatifs bureautiques, l'ENFiP la propose désormais pour des applications complexes (ex : FDD et l'on sait déjà que certains ont renoncé à demander le remboursement de frais avant de finir de s'arracher le dernier cheveu) mais aussi sur des sujets de fond tels que « la comptabilité générale » sur 3,5 jours tout seul devant son écran !

Nous souhaitons bonne chance au trésorier qui voudra devenir vérificateur avec cette méthode !

Nous refusons la formation au rabais toujours sous le même prétexte utilisé à outrance : les économies. Des économies pourquoi pas, mais jamais au détriment de la qualité et surtout pas simplement pour afficher de la pseudo-modernité.

## Improvisation ou dilétantisme?

Comme tous les ans à pareille époque, le 1<sup>er</sup> septembre est l'occasion d'accueillir les nouveaux collègues dans le département et de leur souhaiter la bienvenue. C'est la moindre des choses, d'autant plus qu'une fois les propos convenus terminés, ces mêmes collègues seront vite confrontés à la triste réalité des charges de travail toujours plus grandes avec toujours moins de personnel pour en venir à bout. Côté direction, il semblerait qu'on ait été frappé d'amnésie : les représentants des personnels ont été prévenus à la dernière minute (mais vraiment la dernière...).

Allez, encore un petit effort et bientôt on se rappellera que, quel que soit le millésime, un calendrier comporte toujours un 1<sup>er</sup> septembre.

## Info ou intox ?

La rumeur est insistante : il faudrait bientôt se passer de la plupart des véhicules de service. Seuls les géomètres seraient épargnés et tant mieux pour eux (le Renault modus leur ayant été attribué en sus, voir réservation de véhicule sur le site ULYSSE local). Pour les autres, trop cher ? Les agents auxquels l'usage du véhicule personnel avait été interdit, vont-ils être invités à l'utiliser à nouveau ? Autant de questions dont on ne semble pas pressé de discuter avec les représentants des personnels !

## Plan de qualification : la disette, c'est maintenant !

Le ministère vient de communiquer officiellement les chiffres du plan de qualification pour l'année 2014. On nous avait promis le changement en 2012, on l'a dans l'os!

Tandis que le gouvernement multiplie les cadeaux au patronat, les mesures d'austérité continuent de s'accumuler pour les fonctionnaires.

Ainsi, les promotions de C en B ont été divisées par 2 depuis l'arrivée du gouvernement en 2012 ! Alors que le point d'indice n'a pas été revalorisé depuis 5 ans et que le pouvoir d'achat des agents est en berne, pendant combien de temps va-t-on encore continuer à les empêcher d'obtenir une promotion ?

